

# Compte rendu du Conseil Municipal

Du 18 Mai 2021

**Présents** : Monique Laye, Jean-Pierre Bovio, Didier Blanleuil, Jérémie Bussignies, Julie Cuminetti, Brigitte Fontaine, Philippe Muñoz, Sophie Navarro, Corinne Poryadjian-Gayrard, Luce Rameil, Joëlle Sabatier, Roget Sauzet, Loïc Yvon, et Daniel Auzié en visio

**Absent excusé** : Stéphanie Ortéga

**Mr Auzié** donne procuration à Mr Sauzet pour les votes à bulletin secret

**Mme Ortéga** donne procuration à Mme Laye pour les votes

**Secrétaire de séance** : Brigitte Fontaine

La séance du Conseil Municipal débute à 19h05

## **Réunion du Conseil Municipal à huis clos**

Vu l'article L 2121-18 du CGCT qui précise que, sur la demande de trois membres ou du Maire, le Conseil Municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos.

Face à la crise sanitaire actuelle et pour éviter tout risque de propagation de la COVID 19, Madame le Maire propose la séance du conseil Municipal du 18 Mai 2021 se déroule à huis clos.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, que la séance du Conseil Municipal aura lieu à huis clos.

## Elections de 2 nouveaux adjoints suite aux démissions

Mr le Secrétaire Général annonce qu'il n'y aura en fait pas 2 adjoints à nommer mais 3

Madame le Maire propose de passer au vote du nombre de 4 adjoints

Philippe Muñoz souhaite d'abord s'exprimer sur nos interrogations face à la démission des 2 adjoints figurants sur cette tête de liste, à savoir Jérémie Bussignies et Sophie Navarro.

Il ajoute que depuis l'annonce de ces démissions au précédent conseil du 11 Mai, en question diverse, aucune communication n'a été faite au sein des conseillers ou par voie de presse pour l'ensemble de la commune

Il s'adresse d'abord à Mr Bussignies qui refuse de répondre devant l'assemblée du Conseil Municipal. Mr Bussignies propose toutefois à Philippe Muñoz de s'expliquer à l'extérieur.

Ce dernier précise que ce n'est pas un échange personnel qu'il attend mais au contraire une explication entendue de tous.

A la réponse de Mr Bussignies qui précise s'être exprimé en assemblée d'élus, Mme Fontaine lui demande si Mr Blanleuil, Mr Muñoz et elle-même ne font pas partis des élus ? Mr Bussignies répond qu'il n'en est rien, au contraire.

Mme Navarro ne souhaite pas s'exprimer.

Mr Blanleuil se dit très surpris par cette position de refuser de s'expliquer en assemblée d'élus.

Une esquisse de réponse s'avance alors : « on parle mais on ne nous écoute pas », ce serait une des raisons. Rien de plus sur les autres raisons.

Mr Blanleuil renchérit en signalant qu'une telle démission de 2 adjoints à peine 7 mois après les élections n'est quand même pas un fait anodin.

La durée est plutôt courte pour mener à bien son rôle d'adjoint.

Est-ce qu'il est reproché à Mme le Maire de ne pas être à l'écoute ?

Ou est-ce que c'est un reproche d'élus d'être dans une situation qui ne leur a pas permis d'exécuter leur rôle d'adjoints ?

A titre personnel et en tant qu' élu, Mr Blanleuil se pose la question, à savoir, est-ce un procès d'intention face à Mme Le Maire ou est-ce un ressenti trop important face à cette non écoute ?

Il regrette qu'aucun des 2 adjoints ne souhaitent s'exprimer.

Mme Le Maire rajoute que cette décision n'a pas été comprise et pas vraiment expliquée avant l'annonce de cette démission.

Elle précise avoir écouté pour faire avancer le fonctionnement de la commune

On passe ensuite à la proposition de noms pour le remplacement des 2 adjoints démissionnaires

Mme le Maire annonce en effet qu'elle souhaite que soient nommés non pas 2 mais 3 nouveaux adjoints pour les remplacer, et ce afin de permettre au Conseil Municipal de mieux travailler.

Pour ce 1<sup>er</sup> vote : 1 vote contre : Mr Bussignies, 2 abstentions : Mme Navarro et Mr Blanleuil

Mr Sauzet passe de fait 1er Adjoint

2<sup>ème</sup> adjoint proposé : Mme Joëlle Sabatier , administration générale et sociale du CCAS ( Centre Communal d'Action Sociale)

15 bulletins, 11 votes pour, 1 vote non, 3 votes blanc

3<sup>ème</sup> adjoint proposé : Mr Loïc Yvon, Communication et numérique

15 bulletins, 10 votes pour, 1 vote non, 4 votes blanc

4<sup>ème</sup> adjoint proposé : Mme Corinne Poryadjian-Gayrard, aux Finances

15 bulletins, 10 votes pour, 2 votes non, 3 votes blancs.

A savoir, Mme Le Maire a demandé si d'autres personnes souhaitaient proposer leur candidature avant chaque vote.

Mr Jean Pierre Bovio a procédé au dépouillement

Fin de la séance à 19h30